

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du vendredi 18 juin 2010



Présents : Nicole BAUMONT, Frédéric FERE,
Isabelle GAGO, Denis JACOTOT, Maryvonne KOJEU,
Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU,
Bertrand MATHIEU, Pascal MIELLE,
Maxime ROCHETTE, Jean-Luc ROYER,
Danielle VERMOT DESROCHES.

Excusés : Christian CARETTE, Jean-Paul ROSSIGNOL,
Patricia THIBAUT.

Secrétaire : Maryvonne KOJEU.

La séance est ouverte à 20 h 30.

Avis sur le SCOT

Le Conseil Municipal émet certaines réserves sur le document actuellement à l'enquête publique, notamment concernant la limitation du nombre de construction pour les communes classées en zone 4 et l'obligation faite aux plus petites communes d'un taux de 33 % de logements sociaux.

Forêt coupe 70

Suite à la vente de juin, le Conseil Municipal annule la délibération de report de l'exploitation de la coupe 70.

Etude Village Avenir

Le Conseil Municipal retient Monsieur Vincent Athias pour réaliser l'étude Village Avenir portant sur la faisabilité d'une création de logements locatifs en lieu et place des logements existants situés au 5 et 7 rue de l'Eglise. Cette étude d'un montant HT de 5 111.34 € sera subventionnée 4 089.07 € par le Conseil Régional.

Subvention exceptionnelle – sortie piscine

Le Conseil Municipal décide de participer au financement du transport amenant les enfants à la piscine olympique de Dijon (une classe de maternelle et une de primaire). Une somme de 450 € sera débloquée sur facture au fur et à mesure des séances.

Autorisation de vente les lots

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes de vente des terrains du lotissement communal. A ce jour, 15 sur 18 lots de la première tranche ont fait l'objet d'une promesse d'achat et 11 permis de construire ont été déposés.

Travaux électricité – lotissement communal

Le Conseil Municipal retient la société Moda Concept (conception technique et administrative) pour un montant TTC de 2 691 € et la société Vielec (réalisation) pour un montant de 28 221.37 € pour la viabilisation des lots du lotissement en électricité.

Sentier du lavoir à Vaux-sur-Crosne

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer l'enquête publique concernant l'aliénation du sentier du lavoir.

Questions diverses

- Danielle Vermot Desroches accepte de représenter la commune avec le Maire au sein de la commission accessibilité de la Communauté de Communes.

La séance est levée à 22 heures 30.

INFORMATIONS

Notre facteur nous quitte après 28 ans de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle affectation à Chevigny.

ATTENTION : ses remplaçants ne connaissent pas le village ! Pensez à vérifier les noms, prénoms et numéro de vos boîtes aux lettres : beaucoup manquent !

HORAIRES D'ETE

Aux mois de juillet et août, la mairie sera fermée le vendredi après-midi. Les autres permanences restent inchangées :

- lundi et mardi de 9 heures à 12 heures
- mercredi de 17 heures à 19 heures.

LA TILLE ET LE BIEF

Rappel : la Tille et le bief ne sont pas des décharges et pourtant on y trouve de tout : tonte, branche, carrelage, etc... Ceci est strictement interdit. Nous vous rappelons également que l'entretien des berges est à la charge des propriétaires riverains.

FETE NATIONALE 2010

mardi 13 juillet : à 21 heures 30, retraite aux flambeaux, départ au local des Pompiers
à 22 heures 30, feu d'artifice sur le stade où les Pompiers tiendront une buvette

mercredi 14 juillet : cérémonie au monument aux morts à 10 heures 30 suivi d'un apéritif offert par la mairie, salle du conseil ou cour de la mairie si le temps le permet.

**La section Jeunes Sapeurs Pompiers recrute des garçons et des filles de 11 à 14 ans.
Déposez votre candidature en mairie ou contactez le Major DARD au 06.72.21.43.63.**